

Bilan de compétences
Modalités pédagogiques pour un
accompagnement individualisé

Les modalités pédagogiques pour un accompagnement individualisé

La réalisation du bilan de compétences repose sur une analyse et une réflexion des motivations, des intérêts, des connaissances et des compétences du stagiaire.

- Un accompagnement individuel est préparé en fonction des attentes et de la situation du stagiaire ainsi que celle qu'un éventuel donneur d'ordre : pôle emploi, l'employeur ...
- Un accompagnement pédagogique individualisé qui permet de favoriser ou révéler l'exploitation pratique du potentiel du stagiaire.
- La réalisation du bilan repose sur une alternance d'échanges, d'analyses de situation, de tests et de mises en situation le cas échéant.
- Le stagiaire est le principal acteur de sa formation. Les entretiens seront exclusivement individuels. Par conséquent, chaque formation est unique car adaptée aux attentes du stagiaire.
- Suivant les capacités du stagiaire ou suivants l'objectif déterminé, des exercices sont créés spécifiquement.

Le déroulé

a) Faciliter la formation

Une communication efficace avec le stagiaire avant le début de formation permet d'identifier ses attentes, de les comparer au programme prévu, d'échanger sur les moyens d'atteindre les objectifs et de présenter la méthodologie employée.

b) Adapter son attitude

Adapter les objectifs initiaux de la formation en fonction de l'apprenant dès le début de la formation paraît essentiel. Cette attitude permet de lui apporter la motivation nécessaire pour suivre la formation, de l'impliquer.

c) Pédagogie centrée sur l'interactivité



L'interactivité incite l'apprenant à prendre une part active à sa formation. Cela l'aide à se sentir motivé, capable et considéré.

d) Les modalités

Avant la formation : les modalités de personnalisation permettent de fixer un cadre précis pour adapter le programme et les objectifs à atteindre aux attentes de l'employeur ou de pôle emploi et/ou de chaque stagiaire.
Pendant la formation : le programme s'ajuste au fur et à mesure de la séance pour permettre à l'apprenant d'évoluer. L'objectif est de mettre en œuvre l'apport de connaissances (le « savoir ») et de techniques (le « savoir-faire ») en situation (le « savoir-être »).

Oksa Conseil conçoit ses documents pédagogiques qui sont remis au stagiaire sous forme papier et/ou électronique et utilisés comme support de formation. Ces documents seront à travailler par le stagiaire et seront repris à chaque séance avec le formateur afin d'analyser le travail du stagiaire et de réfléchir avec lui sur les parties lui posant des difficultés. La progression sera adaptée au rythme du stagiaire et sa capacité de progression.

Il pourra être ajouté à ces documents des tests de personnalité le cas échéant.

Les livrables

Stéphanie Haas SIREN 793285 370 – APE : 7022Z - SIRET : 793 285 370 00011 -N°
TVA intracommunautaire : FR 19 793285370

Fait à Chantilly le 28/04/2024
Pour Oksa Conseil Stéphanie Haas